

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

12/11/2012

Dossier complet le :

12/11/2012

N° d'enregistrement :

F-082-12-C-0035

### 1. Intitulé du projet

Suppression du passage à niveau n°68 de la ligne Annemasse-Thonon sur la commune d'Allinges (74).

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RFF

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Anne GUILLOU

RCS / SIRET

4 1 2 2 8 0 7 3 7 0 0 4 0 1

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet :

N° de rubrique et sous-rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	Route d'une longueur de 1 400 m environ.
7 a)	Pont d'une longueur de 24 m environ.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

#### 4.1 Nature du projet

Suppression du passage à niveau n°28 de la ligne Annemasse-Thonon, sur la commune d'Allinges, par la création d'un pont route. Un contournement routier du hameau de Mésinges est mis en place ; il s'insère sur les voiries existantes par deux carrefours giratoires.

#### 4.2 Objectifs du projet :

Le projet a pour objet la sécurisation de la traversée par la RD 233 de la voie ferrée Annemasse-Thonon, au niveau du passage à niveau n°68, qui a été le théâtre d'un drame humain en 2008.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet :

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation :

Les travaux sont prévus pour une durée de 18 mois environ. L'ensemble des travaux se fera sous exploitation routière ; des circulations alternées seront mises en place à certaines étapes des travaux. Des coupures de circulation routières seront nécessaires lors de la création du pont.

En préalable aux travaux d'infrastructure, des opérations sur les réseaux seront menées, en particulier la protection de la canalisation de gaz haute pression.

Les travaux de l'infrastructure consisteront en plusieurs phases :

- Terrassements avec création de remblais,
- Construction d'un pont-route au-dessus de la voie ferrée,
- Réalisation des chaussées, de l'assainissement, aménagement paysager.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation :

Après la réalisation de l'infrastructure, le trafic attendu correspond au trafic actuel sur la RD 903 soit environ 2 900 véhicules par jour (chiffres 2010).



**4.4.1 A quelle(s)procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique, incluant la mise en compatibilité du POS/PLU.  
Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.  
Demande d'autorisation de défrichement.  
Dossier d'archéologie préventive.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

**Déclaration d'utilité publique**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération – préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Deux giratoires Pont route Voie routière Emprise globale hors travaux	Environ 0.125 ha chacun Environ 24 m de long Environ 1 400 m de long Environ 71 000 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet :**

Adresse et commune(s)  
d'implantation:

Commune d'Allinges  
(Haute-Savoie, 74).  
Au niveau du hameau de  
Mésinges, au Sud-Ouest  
de la commune d'Allinges.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. ° '''

Lat ° ''

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 6°26'16" 4

Lat. 46°19'36" 5

Point d'arrivée :

Long. 6°26'40" 4

Lat. 46°19'31" 9

Communes traversées :

Allinges (74)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols :

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Agriculture ; chemin rural ; milieu naturel

Règlements applicables :

- ND zone naturelle protégée
- NC zone agricole
- NAX zone industrielle d'urbanisation future

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS valant PLU. Révision simplifiée n°2  
Approuvée le 16 janvier 2008  
Mise en compatibilité – Juin 2008

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II « zones humides du Bas Chablais » n°7404
dans une zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale), ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zones humides « Les Gouilles Nord » et « Marais de Bettenuche », inscrites à l'inventaire départemental 74
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage en eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	« Zones humides du Bas Chablais » FR8201722. Le projet est situé à moins de 500 m de l'un des espaces de ce site Natura 2000 : le Grand Marais de Margencel.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement significatif n'est envisagé en phase chantier. Lors de l'exploitation du projet, aucun prélèvement d'eau ne sera occasionné.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet implique la mise en œuvre de remblais. Les circulations des nappes de surface pourraient être impactées. Des dispositions constructives seront prises pour limiter cet impact.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de remblais nécessaires au projet proviendront en priorité du recyclage de matériaux issus d'autres projets.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet envisagé a un impact sur des zones naturelles boisées et sur des prairies. Une incidence sur les habitats d'espèces est donc à prévoir. Des mesures telles que des reconstitutions de haies et la création d'une mare sont envisagées.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Malgré la recherche d'optimisation de tracé, les enjeux liés à l'habitat humain ont conduit à la proposition d'un tracé impactant légèrement la zone humide identifiée à l'inventaire départemental. Des mesures de compensation des surfaces de zone humide impactées sont prévues dans le projet.



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le type d'espace le plus impacté en surface est un espace agricole.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet franchit une canalisation de gaz à haute pression. La canalisation de gaz sera protégée in situ (pas de déplacement prévu).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une infrastructure routière, susceptible d'entraîner des nuisances sonores. Des protections acoustiques sont prévues.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une infrastructure routière, non susceptible d'entraîner des nuisances olfactives significatives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une infrastructure routière, non susceptible d'entraîner des nuisances vibratoires significatives.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en une infrastructure routière, susceptible d'entraîner des rejets de polluants dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne une imperméabilisation de surfaces auparavant agricoles ou naturelles. Les eaux de ruissellement issues de ces surfaces seront collectées, traitées et rejetées au milieu naturel.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité immédiate d'éléments de patrimoine architectural, culturel ou paysager. Une campagne d'archéologie préventive est programmée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet modifiera les surfaces et circulations agricoles



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe à proximité immédiate du projet de liaison routière Machilly-Thonon, seul projet connu à proximité.

Les incidences les plus susceptibles de se cumuler concernent :

- Les incidences paysagères,
- Les incidences sur les habitats d'espèces et les corridors de déplacement,
- Les incidences de l'imperméabilisation de surfaces sur les rejets d'eaux superficielles dans le milieu naturel.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Mesures programmées

Tout au long de la mise au point du projet, une démarche Eviter, Réduire, Compenser est menée afin d'optimiser la prise en compte de l'environnement dans la conception du projet.

Le tracé proposé diminue les incidences sur l'environnement tout en restant pertinent d'un point de vue technicoéconomique.

Les principales mesures comprennent :

- L'optimisation du tracé côté Est pour minimiser l'incidence sur la zone humide tout en permettant d'acceptabilité du projet par les riverains en termes d'incidences sonores et paysagères ;
- L'étude anticipée des possibilités de compensation des surfaces de zone humide potentiellement impactées. Le maître d'ouvrage est d'ores et déjà en mesure de proposer des mesures compensatoires sur le site même du projet par restauration/élargissement de la zone humide de Bettenuche et/ou des Gouilles Nord ;
- L'insertion paysagère du projet, qui a fait l'objet d'une étude en phase d'avant-projet. L'objectif des aménagements paysagers est d'intégrer au mieux, dans les vallonnements champêtres du territoire, un tracé qui est nécessairement surélevé pour franchir la voie ferrée et pour se raccorder à la RD 903, en surplomb par rapport à la plaine agricole.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle de 1/16 000 et 1/ 64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent :

	Objet
6	Projet de tracé reporté sur une carte de synthèse des enjeux environnementaux.  Complète l'annexe 4.
7	Photomontage du projet de franchissement de la voie ferrée.  Complète l'annexe 4

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le 09 novembre 2012

Signature

Anne GUILLOU  
chargée de projets  
RFF



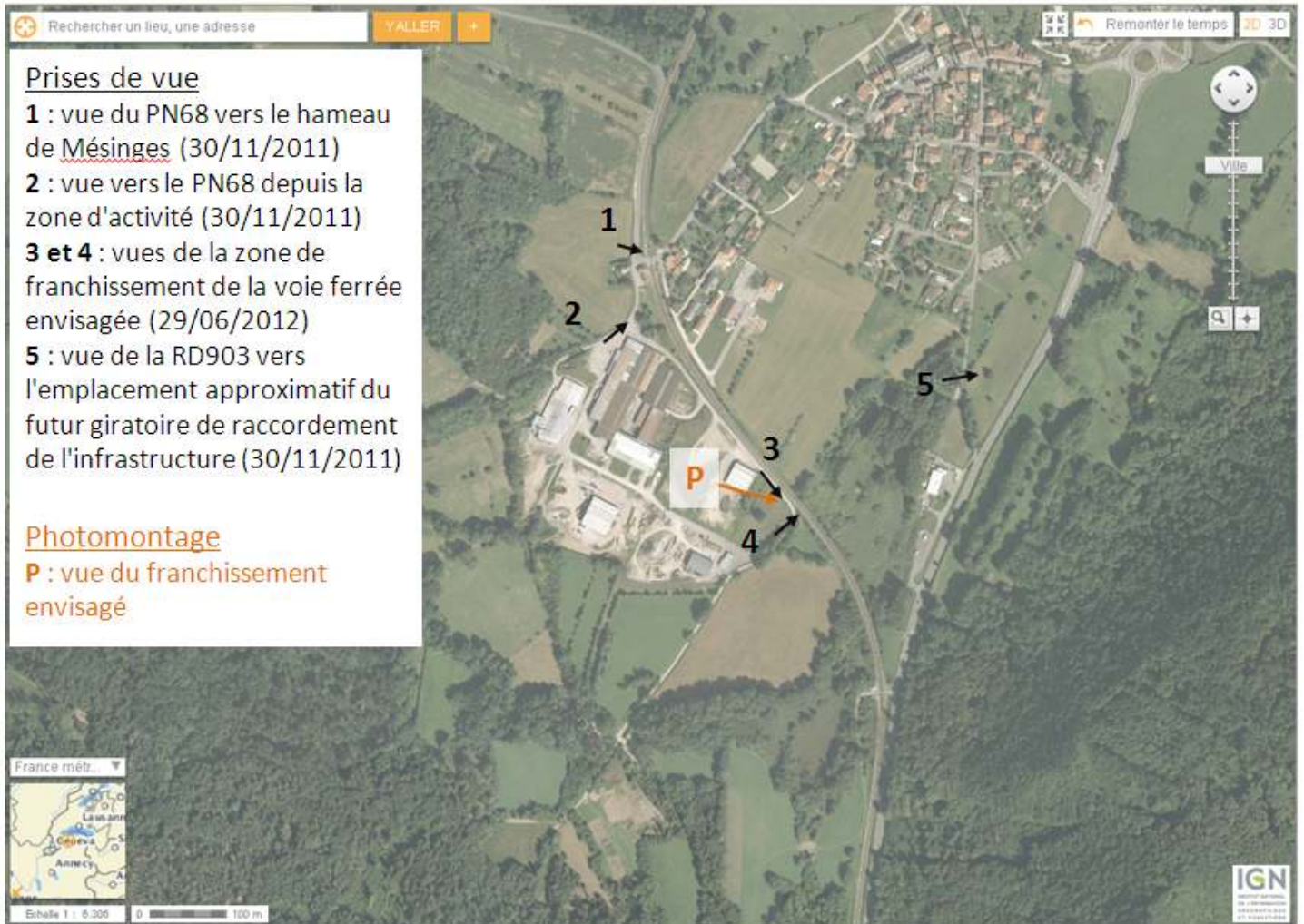


## Annexe 2 – Plan de situation





## Annexe 3 - Photographies





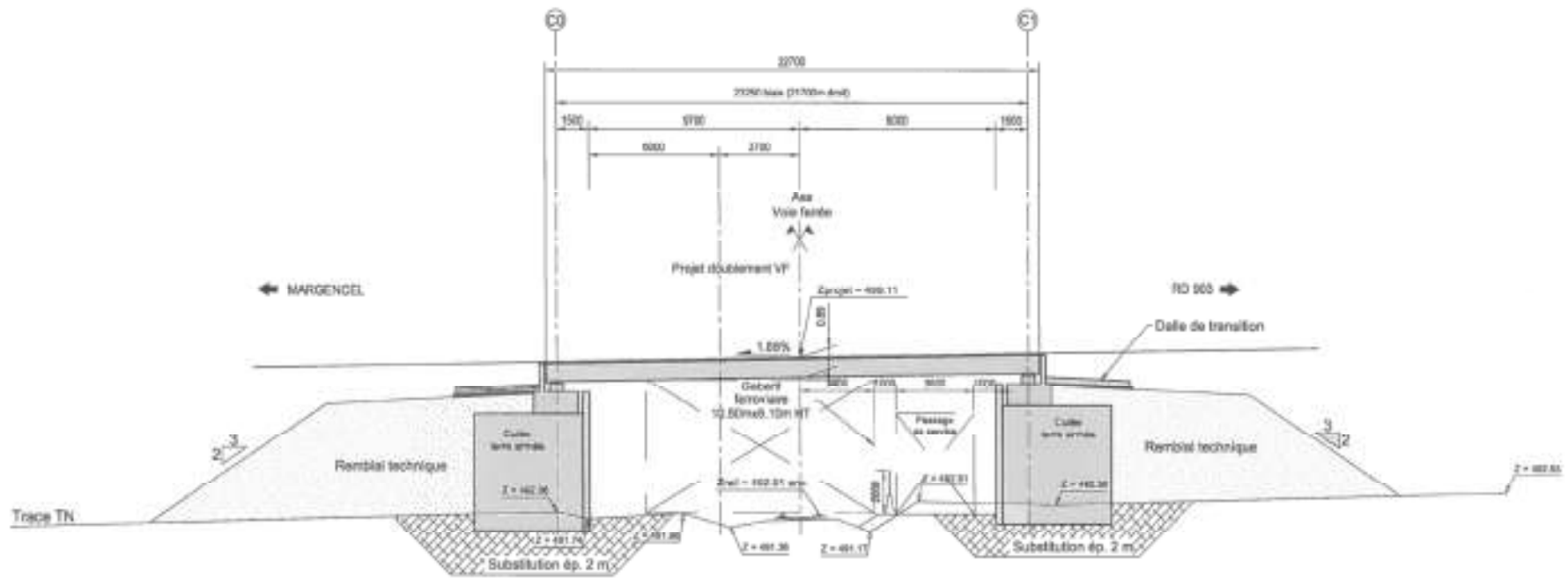




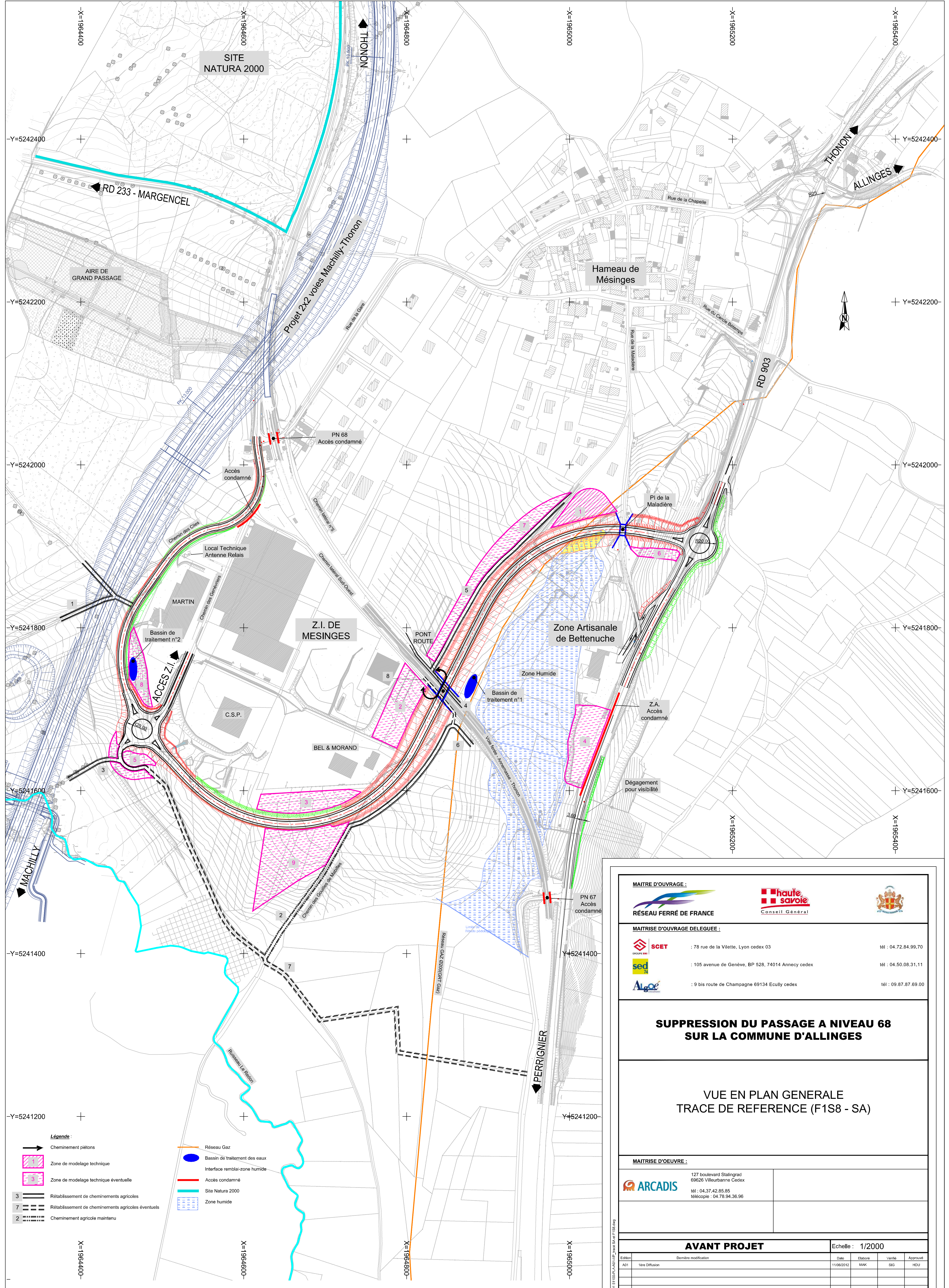


# Annexe 4 – Projet d'ouvrage d'art et projet de tracé

## COUPE LONGITUDINALE A-A 1/200







- Légende :**
- Cheminement piétons
  - Zone de modelage technique
  - Zone de modelage technique éventuelle
  - Rétablissement de cheminements agricoles
  - Rétablissement de cheminements agricoles éventuels
  - Cheminement agricole maintenu
  - Réseau Gaz
  - Bassin de traitement des eaux
  - Interface remblai-zone humide
  - Accès condamné
  - Site Natura 2000
  - Zone humide



<b>MAITRE D'OUVRAGE :</b>			
<b>RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE</b>			
<b>MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE :</b>			
	78 rue de la Vilette, Lyon cedex 03	té : 04.72.84.99.70	
	105 avenue de Genève, BP 528, 74014 Annecy cedex	té : 04.50.08.31.11	
	9 bis route de Champagne 69134 Ecully cedex	té : 09.87.87.69.00	
<b>SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU 68 SUR LA COMMUNE D'ALLINGES</b>			
<b>VUE EN PLAN GÉNÉRALE TRACE DE RÉFÉRENCE (F1S8 - SA)</b>			
<b>MAITRISE D'ŒUVRE :</b>			
	127 boulevard Stalingrad 69626 Villeurbanne Cedex	té : 04.37.42.85.85	té : 04.78.94.36.96
<b>AVANT PROJET</b>		Echelle : 1/2000	
Editeur	Date		Elaboré
A01	11/06/2012		MAK
			Vérifié
			SGS
			Approuvé
			HDU
	PN68	MOE AVP-L01/51 100	PLA A01
EMETTEUR	OPERATION	GROUPEMENT	PHASE
			NUMERO PIECE
			TYPE DE PIECE
			INDICE

Document protégé, propriété exclusive d'ARCADIS ESG. Ne peut être utilisé ou communiqué à des tiers à des fins autres que l'objet de l'étude commandée.

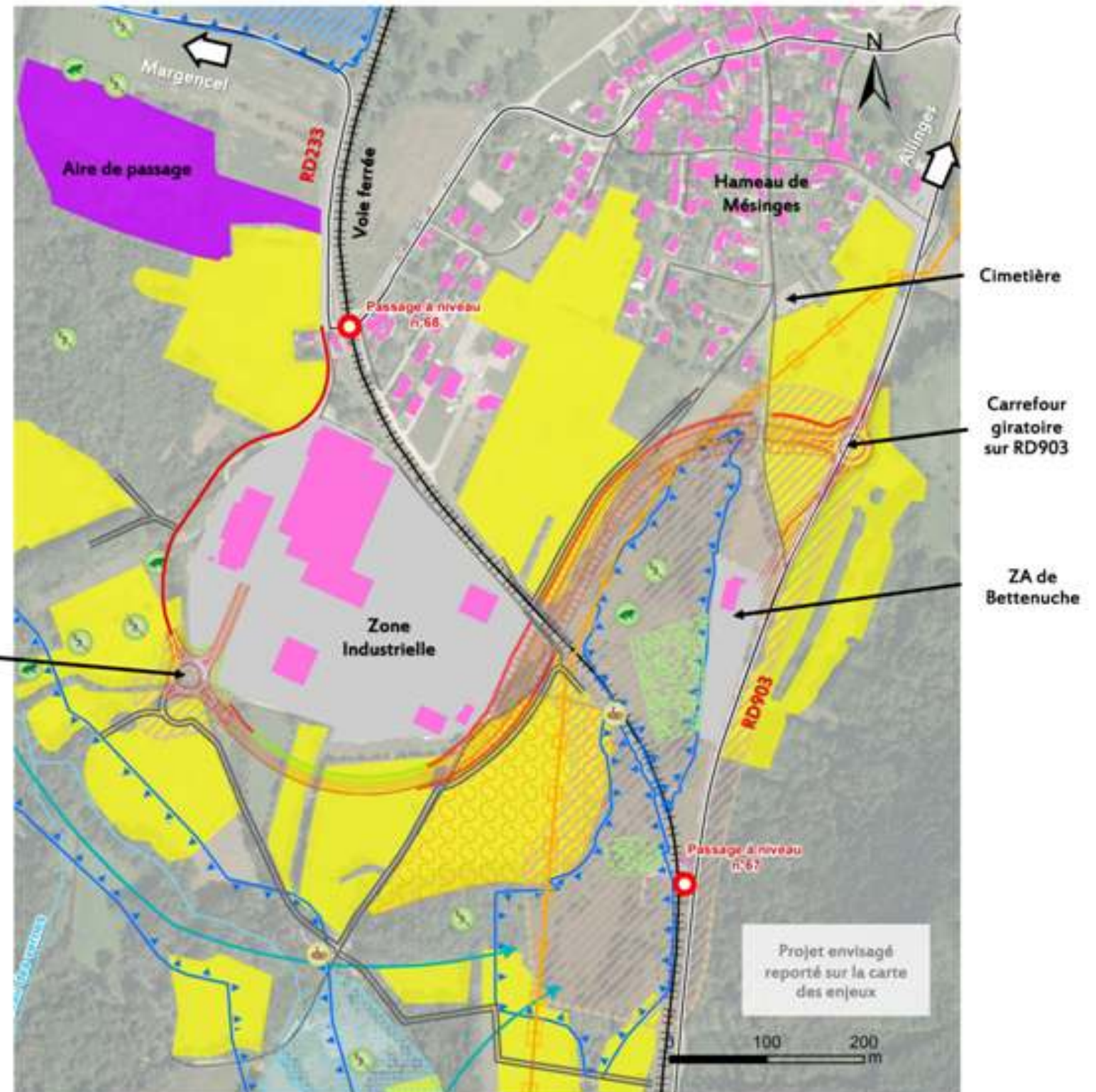
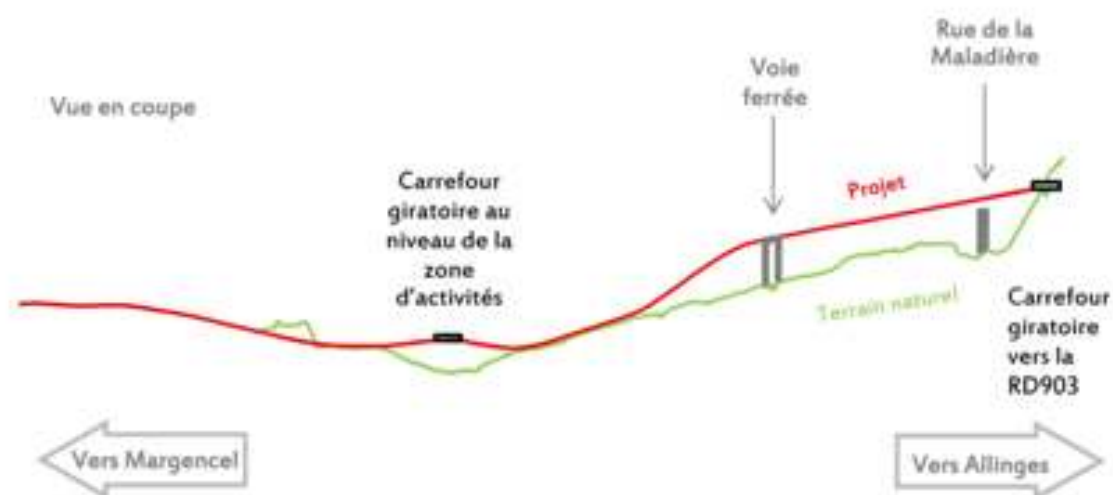


## **Annexe 5 – Projet de tracé**

Voir plan de l'annexe 4

# Positionnement du tracé envisagé à l'AVP sur la synthèse des enjeux. Octobre 2012

Projet envisagé reporté sur une carte de synthèse des enjeux environnementaux



Projet envisagé reporté sur la carte des enjeux



# Annexe 7 – Photomontage du projet de franchissement de la voie ferrée

La localisation de l'image est présentée sur le plan d'implantation en annexe 4.

L'image est extraite du rapport de traitement architectural de l'Avant-Projet (page de garde ci-contre).

<b>MATRISE D'OUVRAGE</b>   																	
<b>MATRISE D'OUVRAGE DÉLEGUÉE</b>  478 Avenue de la Gare, 73100 Le Bourget  105 Avenue de la Gare, BP 105, 73100 Le Bourget  11 Boulevard de l'Europe, 73100 Le Bourget																	
<b>SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU 68 SUR LA COMMUNE D'ALLINGES</b>																	
<h2>Ouvrages d'art</h2> <h3>Traitement architectural</h3>																	
<b>MATRISE D'OUVRAGE</b>																	
 477 Boulevard de la Gare 73100 Le Bourget Tél: 04 78 00 00 00 Fax: 04 78 00 00 00	 478 Avenue de la Gare 73100 Le Bourget Tél: 04 78 00 00 00 Fax: 04 78 00 00 00																
 105 Avenue de la Gare 73100 Le Bourget Tél: 04 78 00 00 00 Fax: 04 78 00 00 00	 105 Avenue de la Gare 73100 Le Bourget Tél: 04 78 00 00 00 Fax: 04 78 00 00 00																
<b>PHASE</b>																	
Echelle: <b>VARIABLE</b>																	
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Libé</th> <th>Contenu</th> <th>Etat</th> <th>Statut</th> <th>Libé</th> <th>Contenu</th> <th>Etat</th> <th>Statut</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>Travaux de génie civil</td> <td>En cours</td> <td>En cours</td> <td>02</td> <td>Travaux de génie civil</td> <td>En cours</td> <td>En cours</td> </tr> </tbody> </table>		Libé	Contenu	Etat	Statut	Libé	Contenu	Etat	Statut	01	Travaux de génie civil	En cours	En cours	02	Travaux de génie civil	En cours	En cours
Libé	Contenu	Etat	Statut	Libé	Contenu	Etat	Statut										
01	Travaux de génie civil	En cours	En cours	02	Travaux de génie civil	En cours	En cours										
	PN68	MOE	AVPL01_79100	PLA	A01												

